

à

**Monsieur le ministre d'État,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les secrétaires d'État  
Monsieur le haut-commissaire**

**Objet : Révision générale des politiques publiques.**

La révision générale des politiques publiques, officiellement lancée le 10 juillet dernier, vise à réformer en profondeur les structures et les interventions publiques, en redéfinissant nos objectifs et en améliorant notre efficacité et notre productivité. Comme vous le savez, elle concerne chacun des ministères et porte sur l'ensemble des dépenses de l'État et de ses opérateurs.

Les premiers travaux ont d'ores et déjà commencé, en association avec vos services, l'objectif affiché par le Président de la République étant de limiter la période d'examen tout en assurant un niveau élevé d'ambition et de qualité aux propositions qui seront formulées.

Les projets de réforme adoptés à l'issue de la révision par le Conseil de modernisation des politiques publiques, présidé par le Président de la République, seront intégrés dans le premier budget pluriannuel de la France couvrant la période 2009-2011. Afin d'assurer au mieux cette intégration et pour ne pas contraindre la portée opérationnelle de l'exercice, il m'est apparu nécessaire de limiter, durant la période de révision, les créations de nouvelles structures et de maîtriser les engagements pluriannuels que prend le Gouvernement.

C'est pourquoi, je vous demande de veiller à ne pas contracter, durant cette brève période, de tels engagements, au-delà bien évidemment de ceux nécessaires au fonctionnement courant des services. Ceci concerne, prioritairement, les nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs signées avec des partenaires publics ou privés, comme par exemple les associations subventionnées, ainsi que les contrats d'objectifs et de moyens des administrations centrales ou des opérateurs placés sous votre tutelle. La négociation de tels contrats sera de plus facilitée dans le cadre d'un budget pluriannuel qui vous assurera une meilleure visibilité sur vos moyens.

.../...

Enfin, une analyse au cas par cas, associant notamment les services du ministre en charge du budget, devra permettre de définir les projets d'investissement structurants et les partenariats public-privé qui devront également être reportés dans l'attente des décisions du Conseil de la modernisation des politiques publiques. Ceci sera notamment le cas quand ils sont porteurs d'un choix stratégique pour la conduite de la politique publique considérée et, par conséquent, un point d'attention particulier des équipes d'audit.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit que d'une suspension provisoire et non d'une remise en cause des engagements existants ou qui pourraient être passés à l'avenir. Néanmoins, il me paraît essentiel que les engagements pluriannuels ou les actes de programmation les plus structurants découlent bien des grandes orientations qui seront arrêtées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, pour garantir l'intérêt, la portée et la cohérence de cet exercice, qui est au cœur de notre stratégie de réforme.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mr. Fillon', with a long horizontal flourish extending to the right.

François FILLON